



## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 10 septembre 2020

### **Le régime de pension accorde un rajustement intégral au coût de la vie pour la 8<sup>e</sup> année consécutive**

Fredericton (Nouveau-Brunswick) – Le conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) est heureux d’annoncer qu’il a accordé un rajustement intégral au coût de la vie (RCV) aux quelque 40 000 participants pour la huitième année consécutive. Le conseil a été en mesure d’accorder un RCV intégral chaque année depuis la conversion du RRSPNB. Basé sur l’indice des prix à la consommation du Canada, le RCV est de 1,46 % cette année. Ce rajustement est appliqué aux prestations de tous les participants au Régime, qu’ils soient actifs, retraités, ou aient choisi de différer leur pension. Cette augmentation permet de garantir que les prestations de pension actuelles et futures des participants tiennent compte de l’augmentation du coût de la vie aujourd’hui.

L’annonce a été faite par le président du conseil des fiduciaires, Leonard Lee-White, après que le conseil et lui-même eurent examiné récemment la situation financière du Régime, ainsi que les résultats d’une série d’examen indépendants de gestion des risques exigés par la politique de financement du Régime afin de déterminer la santé financière du Régime.

« Nous sommes heureux d’annoncer que le Régime est toujours suffisamment surcapitalisé, ce qui nous permet une fois de plus d’accorder un rajustement intégral au coût de la vie à tous les participants, » a déclaré M. Lee-White. « Bien que les rendements des placements en 2019 aient été élevés, le conseil des fiduciaires doit continuer à privilégier les rendements à long terme. Le Régime est conçu pour être à faible risque, ce qui lui permet de mieux résister aux replis du marché que les régimes de retraite traditionnels en période de volatilité, comme celle que nous avons connue durant la deuxième moitié de 2018 et récemment en 2020, en raison des répercussions de la pandémie de COVID-19. »

Gérés par Vestcor, les actifs du Régime ont connu un rendement des placements de 11,65 % (avant déduction des frais de gestion des placements) en 2019, dépassant l’indice de référence de la politique de placement de 11,15 % et rapportant un revenu de placement net de 720 millions de dollars au Régime.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans le rapport annuel 2019 du Régime qu’il est maintenant possible de consulter à [vestcor.org/RRSPNB2019](https://vestcor.org/RRSPNB2019). Ces résultats seront abordés en détail lors de l’assemblée annuelle d’information du RRSPNB, qui sera diffusée en ligne le lundi 21 septembre à midi. Consultez [vestcor.org/aai2020rrspnb](https://vestcor.org/aai2020rrspnb) pour obtenir de plus amples renseignements.

###



Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

**Leonard Lee-White**

Président du conseil des fiduciaires

Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick

506-259-7830